Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 62 (1967)
Heft: 3-fr

Artikel: Pour le château de Sargans
Autor: Stucky, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174031

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour le château de Sargans

La contrée

La superficie du pays de Sargans, s'il formait un Etat, le placerait au dix-septième rang des cantons suisses. Ses seuls alpages ont une plus grande étendue que la principauté voisine du Liechtenstein, et ses forêts ont à peu près celle des Rhodes-Intérieures d'Appenzell. Le Ringelspitz, qui fait fièrement face aux sommets grisons, est la plus haute montagne du canton de Saint-Gall. Dans les thermes de Pfäfers, au fond de la vallée de la Tamina, surgissent les eaux bouillonnantes qui, depuis des siècles, soulagent l'humanité souffrante. Dans la région de Sargans, une éminence imperceptible à l'œil constitue une ligne de partage des eaux particulièrement basse, et dirige le Rhin dans sa vallée actuelle. Le Gonzen aux flancs ferreux – phénomène unique – divisa l'ancien glacier du fleuve de telle manière que la vallée forma une curieuse fourchette. Dans ce pays, les Alpes de l'est et de l'ouest s'entrechoquent à tel point que, selon A. Heim, c'est la région alpestre la plus mouvementée: « Ni le massif du Finsteraarhorn, ni celui du Mont-Blanc, à cet égard, ne l'égalent. » Aussi n'est-il pas étonnant que H. von Orell, dans son récit de voyage de 1788, écrivît: «D'après les descriptions de beaucoup d'autres gens qui, vraisemblablement, ne connaissaient pas mieux le pays de Sargans que je ne le connaissais avant, et qui fondaient leurs préjugés sur son caractère montagneux, je me représentais cette seigneurie comme un désert sauvage, peuplé de loups et d'ours plutôt que d'hommes civilisés. Or, je fus tout surpris, et même stupéfié, de découvrir une contrée aimable, ouverte et fertile, une des vallées les plus charmantes que puissent cerner de hautes montagnes. »

Ecoutons un homme de chez nous, M. F. Perret, archiviste cantonal, chanter les louanges du pays de Sargans en homme du XXe siècle, dans ses *Laudes Sarunetiae:* « Le pays de Sargans est une fête méridionale dont les orgies de formes et de couleurs peuvent surprendre chacun. Son plus beau fleuron est le lac de Walenstadt, dont le bleu lumineux tourne parfois au violet, et que domine la guirlande des Churfirsten, dont la dentelure se détache plastiquement sur un ciel de fœhn. L'attrait du paysage réside dans des contrastes toujours équilibrés et qui maintiennent le spectateur dans une sorte de tension: ombre et soleil, obscurité et lumière, horizons bleus et rochers rouges, montagnes et vallées, force et douceur, mouvement et sérénité, unité et diversité s'unissent et s'opposent harmonieusement et, en une précieuse et surprenante synthèse, forment un tout accompli.» Et, lyriquement, il poursuit: « Louez le Créateur pour cette fertilité et ces herbes grasses, pour les pommes et les prunes, le maïs et le basilic et les lauriers roses de vos porches, pour les figues de Quinto et d'autres lieux, les pêches savoureuses et les amandes du Midi, pour les mûriers et les magnolias, pour les cerises, les griottes et les cornouilles, pour le lilas éclatant de vos jardins et le tabac des îles lointaines, pour les cyclamens, les narcisses et les sauges, qui font de votre pays, ô gens de Sargans, un paradis méridional comme on en voit peu d'approchant dans les Alpes. »

Dans ce pays vit une race rhéto-alémanique, de nature très réservée, vouée jusqu'à ces dernières décennies à l'agriculture. Un relief géologique très ramifié, avec des formes très diverses d'habitat et d'économie, a fait de ces gens des individualistes. Mais tout véritable autochtone a facilement le mal du pays, qu'il ne quitte que si les circonstances économiques l'y obligent.

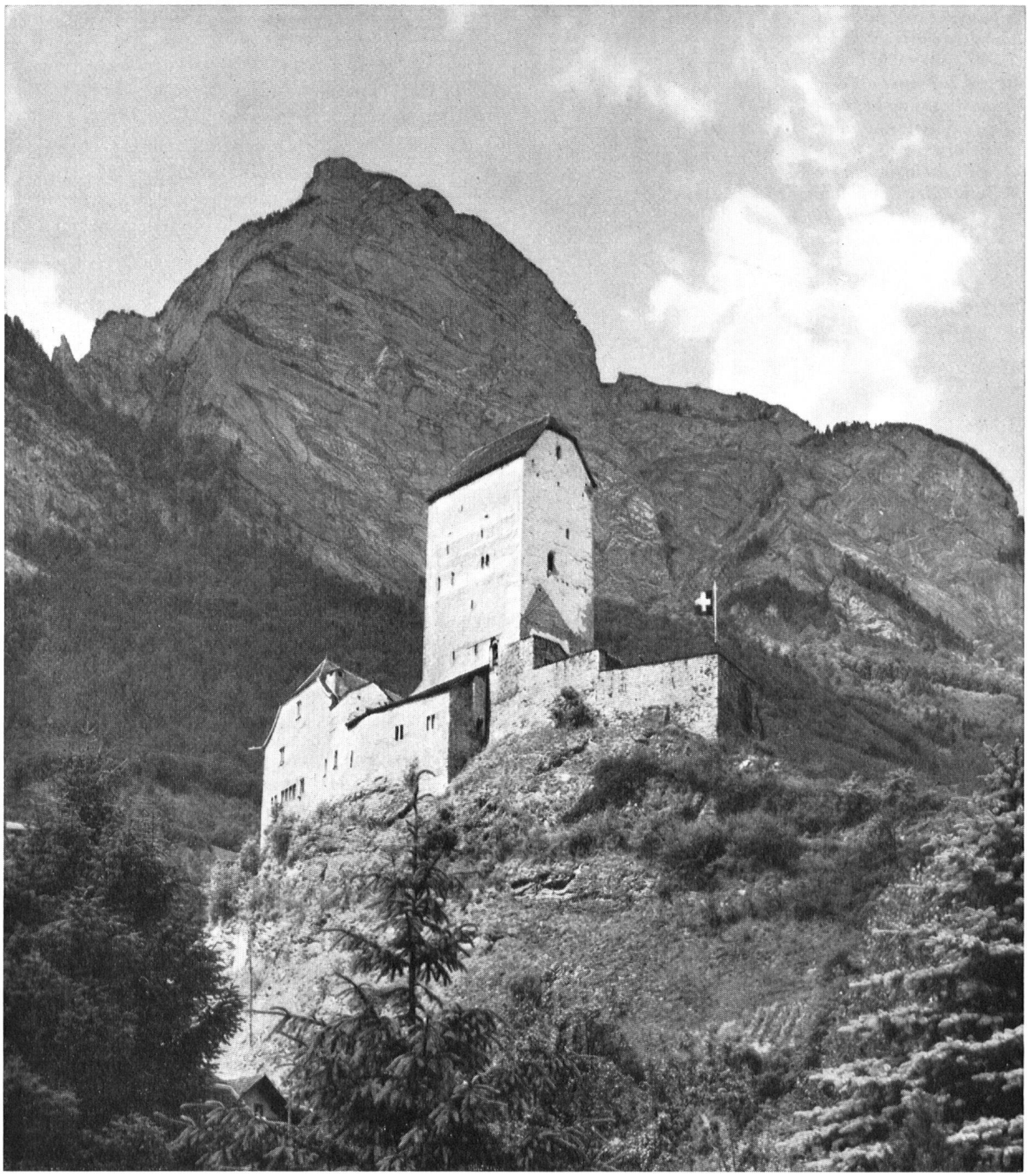

Solidement planté sur des fondations romaines, le donjon du château de Sargans domine depuis le XIIIe siècle le site qui se trouve entre le lac de Walenstadt et le Rheintal grison. Ce castel fut pendant trois siècles le siège des comtes de Werdenberg-Sargans, jusqu'à ce que le dernier de la lignée, le comte Georges, vendît comté et forteresse, pour 15000 florins d'or, aux VII anciens cantons. Jusqu'en 1798, les baillis fédéraux régnèrent sur le pays de Sargans du haut de cette position dominante, utilisant l'important carrefour politico-stratégique pour la défense des intérêts des Confédérés. – La façade du donjon présente aujourd'hui un aspect fort délabré.

Le puissant corps de logis du château affrontait les assauts du côté de l'ouest. Au sud, le rocher est à pic au-dessus de la petite ville de Sargans. Après l'avoir prise, en 1445, lors de l'ancienne guerre de Zurich, les Confédérés durent capituler sans pouvoir s'emparer de la forteresse. – A l'arrière-plan à gauche, on aperçoit la terre grisonne et l'entrée du Prättigau.

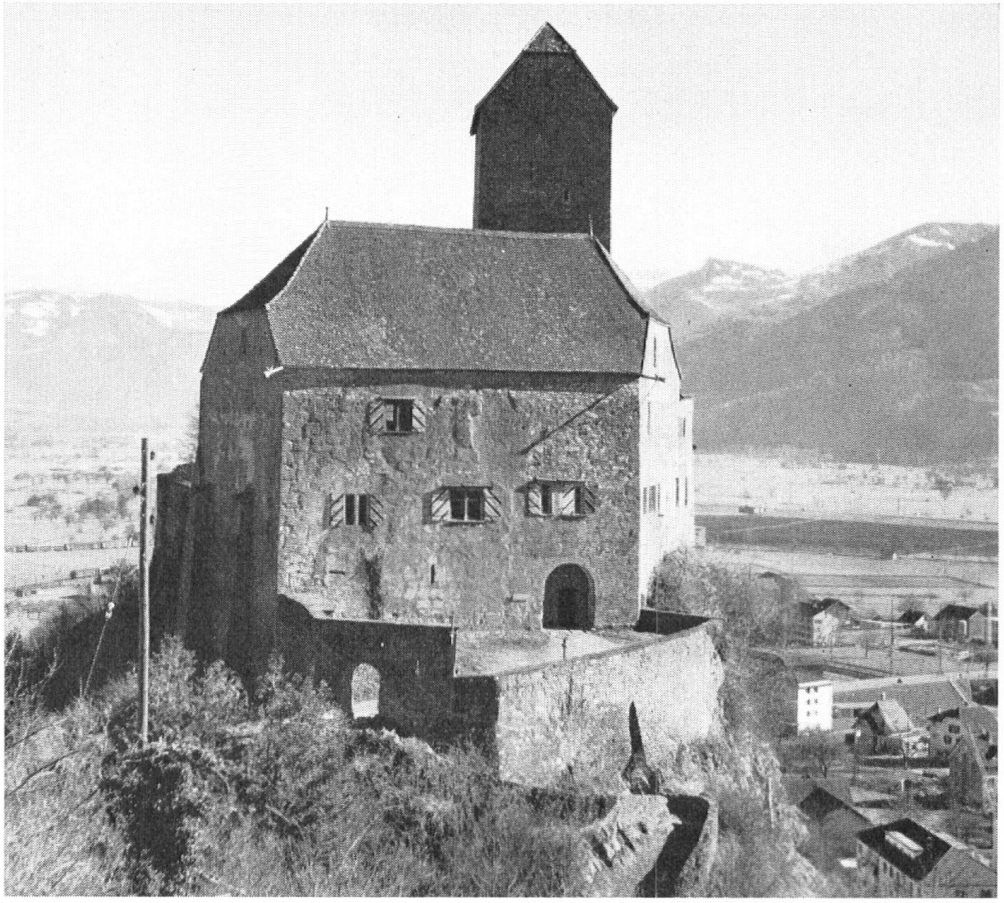

Un trafic et un tourisme croissants ont procuré au pays, naguère très pauvre en industrie, un réjouissant apport économique, et l'on espère lui donner une nouvelle vitalité par le développement des écoles, avant tout par la création de l'Ecole cantonale de Sargans.

Le château de Sargans – témoin du passé

Au pied du Gonzen, trônant sur un rocher à pic au-dessus de la petite cité de Sargans, s'élève un château plus ancien que l'Eternelle Alliance de 1291, puisque un document nous apprend qu'il existait déjà en 1282. Il a incarné pendant deux siècles la seigneurie comtale des Montfort-Werdenberg-Sargans, et pendant plus de trois siècles la domination des baillis fédéraux. Le comté de Sargans était un passage extrêmement important entre la Suisse orientale et l'Italie, d'une part, l'Allemagne du sud et l'Autriche d'autre part. Celui qui tenait ce carrefour routier avait une situation militaire et politique prépondérante. Les comtes de Montfort-Werdenberg ne furent pas conscients de cette donnée capitale. Au contraire des Habsbourg, dont les lignées ne se démembrèrent pas, la maison de Montfort se divise au XIIIe siècle, en l'espace de deux générations, en cinq branches. Grâce à des mariages, des héritages, des circonstances politiques favorables et des entreprises guerrières, elles disposaient d'un domaine s'étendant du Bodan au San Bernardino, par Sargans, le Domleschg et le Rheinwald. Si elles avaient eu une politique familiale intelligente et pacifique, elles auraient pu se créer un Etat-clé comme les Uranais avec le Gothard. Mais leurs querelles intestines leur firent perdre presque toutes leurs possessions. En 1483, Georges de Sargans vendit finalement son château et ses droits comtaux,

pour 15000 florins d'or rhénans, aux VII anciens cantons. Tous les espoirs de la population de Sargans et de ses chefs, et tous les efforts déployés pour acquérir eux-mêmes le comté et accéder ainsi à l'indépendance, étaient anéantis. Les Confédérés, pour des raisons stratégiques, n'auraient d'ailleurs pas admis passivement une telle initiative; ils songeaient avant tout à leurs intérêts, et à assurer leur propre liberté et leur propre indépendance. Le pays de Sargans fut inclus parmi les satellites dont la Confédération s'entourait comme d'un bouclier. Et ce ne sont pas les Suisses qui accordèrent au pays la liberté longtemps espérée: elle leur fut apportée par la Révolution française en 1798.

Après la République helvétique, le château passa en 1803 au canton de Saint-Gall, et en 1830 à un pseudo-comte de Toggenbourg, qui en 1899 le vendit pour 80000 fr. à la Commune bourgeoise de Sargans, qui en est restée propriétaire jusqu'à nos jours.

Une belle restauration

Un édifice est un témoin de son époque et des conceptions de son constructeur. Un édifice qui, par son caractère architectural ou son importance historique, est devenu un «monument», mérite des soins de la part des générations suivantes.

Il en est ainsi pour le château de Sargans et pour notre génération, dont Ernest Geel – fervent patriote et qui fut longtemps chancelier communal de Sargans – s'est fait l'interprète en entreprenant les premières démarches en faveur de la rénovation extérieure du château, symbole de sa cité. Grâce à son initiative, et avec l'important appui de la Ligue du patrimoine national qui en fera l'un des deux thèmes nationaux de la vente de l'Ecu d'or et du Don de l'économie 1967, cette restauration sera bientôt réalisée. Et l'étude de Geel sur l'histoire du château de Sargans trouvera ainsi un épilogue digne d'elle!

En quoi consisteront les travaux de rénovation? Mandaté par le Département fédéral de l'intérieur, l'architecte W. Sulser, de Coire, membre de la Commission fédérale des monuments historiques, a fait en 1961 une étude approfondie du château. De son expertise, et d'autres examens de l'architecte H. Broder, de Sargans, préposé à la rénovation extérieure, il ressort que le revêtement extérieur de l'édifice provient de quatre périodes différentes de construction. Il est, en de nombreux endroits, à tel point endommagé que les pierres des murs, jadis solides, commencent à lâcher et menacent de tomber sur la tête des habitants de la ville. Les encadrements des fenêtres gothiques (1510) de la salle du conseil, partie en calcaire de Trübbach, partie en grès de St-Margarethen, sont gravement lézardés. Les gouttières et leur tuyauterie sont en mauvais état. Les écussons des VIII premiers cantons sont difficiles à voir, bien qu'ils aient été restaurés en 1900; on ne les distingue presque plus les uns des autres, et ils disparaîtraient complètement d'ici à quelques années.

Le travail préparatoire le plus important et aussi le plus difficile sera d'installer des échafaudages contre de vastes façades qui, au sud, prolongent en partie un rocher quasiment vertical. De cette construction tubulaire, les divers revêtements pourront être identifiés avec exactitude, et les spécialistes pourront prendre les mesures adéquates pour le nouveau crépi. Pour la rénovation des huit écussons, selon l'avis de M. Sulser, la technique du *fresco buono* n'entre pas en question, car aujourd'hui l'expérience manque; les procédés changent comme les époques!

Quand et comment le château a-t-il été rénové dans le passé? De 1282 à 1459, où « la moitié du château, avec toutes ses chambres, est tombée en ruines », nous ne savons rien, sinon qu'en 1446 l'ouvrage résista avec succès à un siège des Confédérés. En 1460, le comte Jörg commença à relever le complexe écroulé. La forteresse se compose aujourd'hui encore du donjon (des fouilles faites en 1964 par une archéologue saint-galloise ont mis au jour des fondations romaines), de l'ancienne salle des comtes ornée d'intéressantes peintures murales (scènes de chevalerie), et du corps de logis, comprenant au premier étage une cuisine voûtée, la salle d'audience, le bureau et l'appartement privé des baillis, et au second étage la salle du tribunal, ornée d'une magnifique suite d'armoiries baillivales, et à laquelle on accède par un porche à arcade.

Les premières restaurations importantes se firent au XVIe siècle. Les arrêts de la Diète fédérale fournissent des indications complètes sur les travaux de cette époque. Les baillis ne cessaient de demander et de supplier pour obtenir des crédits. Certains d'entre eux durent y mettre de leur poche, les députés à la Diète étant las de ces sempiternelles réparations. Paradoxalement, on se réjouit aujourd'hui que les Confédérés n'aient pas consenti trop de dépenses pour cet édifice, car c'est grâce à cela qu'il a conservé son caractère médiéval. Tout au plus éprouvons-nous le frisson en songeant à quel point cette demeure « seigneuriale » devait être inconfortable!

En 1806 le canton de Saint-Gall, nouveau propriétaire, fut obligé de restaurer le corps de logis; il lui en coûta 1191 florins. En 1865, le pseudo-comte de Toggenbourg fit tout simplement démolir, hélas, la partie arrière du château, à l'emplacement qui est aujourd'hui celui de la terrasse est. Quand l'ensemble fut acquis par la Commune bourgeoise de Sargans, celle-ci le fit rénover avec l'appui de la Confédération et sous l'égide de la Société pour la conservation des monuments historiques. Depuis lors, près de soixante-dix années ont passé. Durant ce laps, la commune a entretenu les bâtiments par ses propres moyens. Le musée régional qui a été aménagé dans le donjon et pour lequel la commune et d'autres collectivités locales ont fait de gros sacrifices, suscite beaucoup d'intérêt et reçoit de très nombreux visiteurs de partout, qui ont en outre à leur disposition une agréable *Gaststube*.

Les bourgeois de Sargans, ayant à leur tête le président Otto Venini, sont prêts à réunir les fonds nécessaires à la prochaine restauration, avec le même civisme que celui dont leurs ancêtres ont fait preuve. D'autre part, nous pouvons compter que la Confédération, le Canton, le *Heimatschutz* et l'économie suisse soutiendront financièrement les travaux de conservation de ce monument d'importance nationale, soutien d'autant plus nécessaire que les frais sont évalués à 332 000 fr.

Nous voyons ainsi approcher le jour où notre château retrouvera toute la splendeur qui en fait, dans notre pays, un monument unique.

Telle est notre mission, et nous remercions tous ceux qui nous aideront à l'accomplir. *A. Stucky, Sargans (Trad. C.-P. B.)*